

Éducation européenne

N° 7 Janvier 2024

La revue de l'AEDE



Éditorial

Formons...

Les résultats de la dernière livraison de l'enquête triannuelle PISA confirment les difficultés du système éducatif français. Difficultés qui n'ont pas échappé au Ministre en titre qui, en moins de 48 heures, a livré un arsenal de propositions -Le choc des savoirs- (notez le sens de la formule) destinées à être autant de solutions aux problèmes récurrents du système.

Cette démarche, caractéristique de notre institution, a maintes fois fait la preuve de son inefficacité. Avant de proposer des solutions «clés en main», il serait préférable d'étudier le problème dans sa complexité, dans une approche holistique sollicitant les regards croisés de tous les acteurs. Identifier le problème, se poser les bonnes questions et ensuite proposer des solutions. Seulement, cela prend du temps et nécessite de multiples concertations et travaux croisés. Tout cela est bien incompatible avec le temps politique et la verticalité obsolète mais tenace de notre institution.

Les données chiffrées (indice de performance et ranking) ont été commentées mais l'enquête apporte d'autres informations tout aussi intéressantes sur lesquelles il est nécessaire de se pencher.

Extraits du rapport pour la France :

- Moins d'1 élève sur 2 en France pense que son intelligence peut se développer

- Un climat disciplinaire toujours très préoccupant en France, avec une très légère aggravation entre 2012 et 2022.

(...)

Sommaire

- Actualités
- La vie de l'AEDE
- L'AEDE-EU
- Le projet Multiscale
- Le Projet Culturel Européen
- Les stages de l'AEDE-Fr
- Nos adhérents ont la parole
- Nous rejoindre



**vous souhaitez une
année 2024 riche de
projets européens**

éditorial (suite)

- La France est l'un des pays participants au PISA où les élèves déclarent percevoir le moins de soutien de la part de leurs enseignants.

- Une relation positive entre la performance obtenue en mathématique et le regroupement d'élèves est observée si le regroupement est limité à quelques matières.

- Les chefs d'établissement déclarent en France un manque important d'enseignants et de personnels non-enseignants dans leurs établissements en 2022 ...

- De nombreux systèmes scolaires très performants ont tendance à confier ces responsabilités (choix des enseignants et des ressources) aux directeurs et aux enseignants.

Que retenir de ces constats ? Que la place et le rôle de l'enseignant sont essentiels à la réussite de l'élève. C'est d'humains que notre système a besoin mais d'humains compétents et formés (et donc mieux rémunérés).

Une proposition de loi (n°1800) déposée au mois d'octobre par le député Alexandre Portier visait à proposer des mesures alternatives pour améliorer l'attractivité du métier et garantir une meilleure formation initiale. Ce texte qui qu'amendable et probablement abandonné depuis posait clairement la question de l'effondrement quantitatif et qualitatif du système de recrutement (sur les deux dernières sessions, ce sont plus de 7000 postes qui sont restés vacants et l'on a recruté des professeurs des écoles à 4,5/20, sans compter que le taux de contractuels atteint maintenant 9 %).

La note d'information de la DEPP (n° 23.46 Novembre 2023) portant sur le profil des reçus aux concours 2023 nous apprend que 61 % des futurs professeurs des écoles ne sont pas issus de la formation universitaire et parmi ceux-là, seulement 17 % ont une expérience de l'enseignement.

D'où la nécessité d'une formation initiale solide pour placer, dès le début de la scolarité, les élèves face à un enseignement de qualité.

Le nouveau cadrage des modalités de formation en INSPE prévoyait qu'un tiers des 800 heures de formation prévues soit à la charge d'acteurs de terrain en exercice, ce qui devait permettre une meilleure appropriation des gestes professionnels (la pédagogie comme disent les étudiants). Or le rapport de la Cour des Comptes (Devenir enseignant 02-23) souligne que dans près de la moitié des INSPE, ce temps-là ne dépasse pas 10 %.

Le choc des savoirs ? Oui ..mais le choc de la formation d'abord !

Christian SAINT-LEZER
Président

actualités

Appel à projets 2024 Erasmus+

Le guide du programme et l'appel à propositions 2024 ont été publiés par la Commission européenne.

Pour 2024, le programme Erasmus+ se verra doté d'un budget global de 4,3 milliards d'euros à l'échelle européenne.

La date limite de dépôt des candidatures :

- **projets de mobilité (action clé 1) :**
20 février 2024 (12h, heure de Bruxelles)
- **projets de partenariats (action clé 2) :**
05 mars 2024 (12h, heure de Bruxelles).

Tous renseignements :

[Appel à propositions et guide du programme](#)

Un outil pour les collégiens

À la découverte de l'Europe!



Conçu pour être utilisé en autonomie par les 12-15 ans, un outil très complet et attractif.

A télécharger [ici](#)

Existe aussi une version pour les 9-12 ans, à télécharger sur la même page.

A lire

Cet essai stimulant nous invite à repenser nos fondamentaux et notre ambition collective afin de rebâtir une Europe à la mesure des défis du XXIe siècle.

NICOLE
GNESOTTO
PRÉFACE DE JACQUES DELORS
**L'Europe:
changer
ou périr**



La vie de l'AEDE

Le Collège Tour à Pavie

Heleen Jansen et Christian Saint-Lézer se sont rendus à l'école des Métiers de Pavie à l'invitation des enseignants.



Dans le cadre de la diffusion du projet PCE et à la demande des enseignants de l'École des métiers à Pavie, nous avons organisé le 29 novembre le "Collège Tour" pour les élèves et les enseignants. La salle de conférence de l'école était superbement décorée d'une exposition sur l'Europe, prêtée par la Maison de l'Europe de Toulouse. L'atmosphère a été tout de suite Européenne. Nous avons été accueillis par la Directrice de l'école. Le café était prêt pour tous les élèves et les enseignants, ainsi que de délicieuses viennoiseries cuites sur place par la classe de pâtisseries.



Le groupe d'élèves était connu pour ne pas être très intéressé par l'Europe et encore moins par la culture européenne. On nous avait demandé de rendre la réunion variée et attrayante. On avait organisé 4 groupes de participants 100 élèves au total. Les enseignants avaient demandé à l'avance aux élèves de réfléchir à une question. Nous avons commencé par une brève présentation projet PCE.

Ensuite, nous avons projeté quelques courtes vidéos dans lesquelles des élèves expliquaient pourquoi il était important de faire un stage à l'étranger.

Cela a été une véritable révélation pour les étudiants, dont la plupart n'avaient jamais quitté la région. Dans un deuxième temps, les élèves ont pu poser une série de questions auxquelles Christian a bien répondu. Le temps a passé vite.

L'évaluation des élèves a été très positive. Quatre élèves du premier groupe sont même restés avec le deuxième groupe. Un certain nombre d'enseignants ont également participé à ce premier Collège Tour organisé par AEDE-fr.

L'organisation était parfaite. Tout a bien fonctionné ! Merci aux deux enseignantes Marie Gaillot et Nasserra Le Gridl.

Texte rédigé par Heleen Jansen



La vie de l'AEDE

L'AEDE a répondu à l'invitation du Cercle Europe Citoyennetés et Identités pour un séjour brestois riche de rencontres et de futurs projets.

A l'initiative d'Emmanuel Morucci, enseignant à l'Université Catholique de l'Ouest, une conférence a été organisée pour les étudiants futurs professeurs sur le thème de "Comment bien parler de l'Europe à l'école". Les trois intervenants se sont succédé à la tribune face à un auditoire attentif qui a pu ensuite poser librement toutes les questions souhaitées.



des étudiants particulièrement attentifs et sages !



Le lendemain, le Cercle Europe Citoyennetés et Identités avait organisé une table ronde sur ce même thème en l'étendant à tous les niveaux d'enseignement.

Table ronde passionnante avec un public certes plus expérimenté que la veille mais tout aussi intéressé et avec qui les échanges ont été d'une grande richesse. La retranscription vidéo de cette matinée sera bientôt accessible sur le site du [CECI](https://www.cercle-ec.eu)



Les trois intervenants et l'équipe vidéo

La vie de l'AEDE

la situation de l'AEDE-EU



Le Bureau de l'AEDE-Eu a organisé les 14 et 15 décembre derniers un Congrès en ligne totalement contraire aux statuts et auquel la section française (voir le courrier adressé dans le numéro 6 d'Education européenne) avait refusé de participer ainsi que d'autres sections européennes.

Le duo dirigeant respectivement âgé de 84 et 85 ans (mais on peut être compétent à tout âge) assisté de quelques affidés a choisi la fuite en avant au mépris des statuts dans le seul but de conserver un pouvoir honorifique mais à la tête d'une association de plus en plus affaiblie.

Les secrétaire général, français mais non membre de l'AEDE-France, a choisi de siéger au titre de la section moldave ! Que ne ferait t-on pas pour garder un siège !

La situation est grave, il en va de la survie de l'AEDE, noble association qui a accompagné la construction européenne en étant notamment à l'origine des premiers échanges d'étudiants et d'enseignants qui allaient donner naissance ensuite au programme Erasmus.

Sur les deux derniers mandats, l'AEDE a vu disparaître ou s'éloigner les sections anglaise, allemande, belge, hollandaise, espagnole, française, suisse, hongroise et bulgare.

Faut-il se résigner ? Surtout pas ! Les moyens d'action sont certes légalement limités, difficile de trouver une juridiction devant laquelle signaler les dysfonctionnements de l'association. Bien évidemment, nous continuerons à travailler avec nos collègues européens qu'il soient ou pas membres de l'AEDE.

Le futur statut d'association européenne transfrontalière à but non lucratif qui a été proposé par la Commission européenne devrait faire partie des premiers textes examinés par le Parlement européen qui résultera des élections du mois de juin.

Ceci constituera une opportunité pour recréer une dynamique forte entre sections et partenaires désireux de reconstruire, dans l'esprit des fondateurs, des liens solides et proposer les projets partagés qui ont fait la force et l'histoire de l'AEDE.

Faire l'Europe, c'est d'abord faire des Européens : Or on ne fera pas de vrais Européens sans choisir des moyens convenables à cette fin : c'est dire que la méthode d'éducation doit être elle-même « européenne ».

Denis de Rougemont

Le projet Multiscale

**Jean Monnet Teacher Training project, co-funded
by the European Union and promoted by the
CITOYEN.NE.S Research Centre**



CIToyenneté À PLUSIEURS ÉCHELLES
CITTADINANZA MULTISCALEARE
ET IDENTITÉS DYNAMIQUES
E IDENTITÀ DINAMICHE

Joël Mathieu et Christian Saint-Lézer ont participé au stage organisé par Francesco Pigozzo et Daniela Martinelli à l'E-Campus de Novedrate, près du lac de Côme du 8 au 10 décembre 2023

Cette session de formation a rassemblé une trentaine d'enseignants de tous niveaux venant majoritairement de Grèce mais aussi du Portugal et de Roumanie. L'objectif premier de ce stage était de confronter les modalités d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté et de situer cet enseignement dans les cursus de chaque pays.

Francesco Pigozzo et Daniela Martinelli ont exposé leur philosophie de cet enseignement. Les échanges passionnants qui ont animé les sessions ont permis de chacun d'interroger sa pratique d'enseignement sur un sujet qui n'est pas neutre.



“Se garder de l'illusion de la neutralité, enseigner l'éducation morale et civique, c'est faire émerger un système de valeurs”.

“Apprendre à se méfier des stéréotypes, des discriminations pour ne pas tomber une moralist way”.

“Être conscient de ses valeurs discrètes qui sont autant de classifications qui peuvent être un obstacle à la compréhension de la complexité des situations et des personnels”

Autant de sujets qui ont nourri la réflexion des participants polyglottes pour la plupart (Anglais italien français) ce qui a contribué à la qualité des échanges.



Dans un deuxième temps, les stagiaires se sont familiarisés avec la plate-forme multilingue d'apprentissage en ligne de [Gli Spaesati](https://vleu.awareu.eu/) <https://vleu.awareu.eu/> qui décline sur les trois thèmes *Pour une éducation durable, L'Union européenne en questions et L'unité des européen(ne)s : quelle histoire passionnante* une multitude de ressources et de pistes de travail. Ces supports seront utilisés lors des stages de l'AEDE

Au final, une expérience très enrichissante et dont le lien avec le travail réalisé dans les classes engagées dans le PCE apparaît clairement. Les premiers contacts ont été établis et notre collaboration à l'AEDE avec Francesco et Daniela va se poursuivre très prochainement.

Qu'ils en soient remerciés !

Le Projet Culturel Européen



Dans la continuité des projets ELICIT et ELICIT+, l'AEDE-France s'est engagée dans un nouveau projet Erasmus "**Le Projet Culturel Européen**". L'initiative en revient à Bernard Hugonnier qui a su convaincre le Conseil national de s'engager au printemps dernier dans cet ambitieux projet. Validé par l'Agence Erasmus et la Commission Européenne, le partenariat stratégique réunit 4 sections de l'AEDE (Autriche, Pays-Bas, Bulgarie et France), 3 universités (Cordoue, Prague et Brême), deux établissements scolaires (Irlande et Lettonie) et une association culturelle italienne.

La troisième année du Projet culturel Européen est celle des premiers bilans. A la suite de la réunion de Sofia qui a permis à chaque partenaire de rendre compte de l'expérimentation menée dans les établissements pilotes, la tâche consiste maintenant à produire les synthèses et les analyses qui constitueront les éléments constitutifs du rapport final.

Chaque partenaire est actuellement engagé dans l'élaboration de son plan de dissémination. Porter à la connaissance de tous les acteurs nationaux les résultats du projet est à la fois une obligation vis à vis de l'Agence et une nécessité si l'on veut que le plus grand nombre d'établissements puissent à leur tour intégrer les supports élaborés au cours du projet et contribuer ainsi à une meilleure intégration de la culture européenne commune dans les parcours scolaires.

D'ores et déjà, les relations établies entre partenaires et établissements expérimentaux augurent de futurs projets.

Un premier bilan sera fait lors de la réunion de Prague du 12 au 14 avril prochain.



De Bremen à Sofia en passant par Kilaloe et Zemite



Les stages de l'AEDE



Vous voulez donner une dimension européenne à votre enseignement, de l'école primaire au lycée ?
Vous souhaitez développer votre culture européenne ? Vous ne savez pas quelles ressources utiliser ?
Vous aimeriez établir des relations avec d'autres partenaires européens ?

Alors les stages AEDE sont faits pour vous !

Fortes des deux dernières expériences réussies à Bruxelles et à Strasbourg, l'AEDE-France proposera de nouveau ces stages en 2024.

Finançables par les bourses de mobilité du programme Action Clé 1, les demandes sont à formuler par l'établissement. Plus de précisions en suivant le lien [ici](#).

Le stage de Bruxelles est accessible aux enseignants français, celui de Strasbourg ouvert à tous les collègues de l'espace Erasmus+ pourra se dérouler en français ou en anglais.

Plus d'information sur le [site](#)

Pour une aide à la rédaction du dossier de candidature, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre DAREIC ou à contacter les membres de l'AEDE.

Dates et lieux des prochaines sessions :

29/10/2024 – 01/11/2024 STRASBOURG

23/10/2024- 26/10/2024 BRUXELLES



School Education Gateway et eTwinning ont fusionné pour devenir
European School Education Platform.

Toutes les informations [ici](#)

La vie de l'AEDE

Nos adhérents ont la parole

Une tribune de Marie-Laure Croguennec



Une Europe pas si timbrée



Le décès de Jacques Delors largement et légitimement relayé dans les médias nous rappelle au travers du tracé de son œuvre combien l'Europe est entrée dans nos vies au quotidien. L'attribution la plus fréquente et peut-être la plus visible est sans nul doute la mise en place de l'euro il y a 22 ans. Outre la stabilité économique qu'elle a affermie, cette conséquence heureuse du Traité de Maastricht n'est plus à démontrer et nous rapproche chaque jour les uns des autres.

L'utilisation de la monnaie unique contribue à nous sentir proches de nos voisins qui sont ainsi devenus tout sauf étrangers. Ne pas avoir besoin de changer d'argent quand on se déplace en Italie, Espagne ou Allemagne mais aussi en Finlande, Croatie ou Grèce est un atout considérable, et le partage d'un des symboles qui conscientisent la citoyenneté européenne par le sentiment d'appartenance. Au-delà de l'intérêt de ne pas avoir d'opération de change à effectuer, estimer les prix dans la même monnaie évite bien des tracasseries de conversion et se traduit par un confort reconnu par tous. À une autre échelle, les échanges commerciaux ne sont pas en reste non plus et se trouvent grandement facilités par ce marché monétaire.

La libre circulation des personnes et des biens acquise est aujourd'hui intégrée dans nos automatismes et nous permet d'enjamber les frontières avec une réelle et évidente facilité en prolongeant ainsi nos espaces de vie et nos territoires le temps du travail, de vacances ou encore d'études à l'image du succès du programme Erasmus+ qui façonne nos perceptions par une ouverture vers l'autre, à la rencontre d'une culture partagée.

Le périmètre considérablement élargi contribue à ouvrir nos horizons et donne à vivre pleinement ces liens qui font de nous des citoyens de l'Union.

Les mots pour le dire

Ainsi, à la manière d'une famille qui s'agrandit c'est le réseau des connaissances et des relations qui s'étoffe et s'élargit. En cette période d'échanges de vœux, je me suis rendue au bureau de poste acheter des timbres – jolis de préférence – à coller sur les courriers écrits pour amis et parents bretons et parisiens, mais aussi suédois et d'outre-Rhin.

Quelle ne fut pas ma surprise, et surtout ma déception, d'entendre dans les propos de la préposée que le prix du timbre, en les qualifiant d'internationaux, ne reconnaissait pas mes amis germains comme des cousins ?

Pensant à un vocable singulier et un usage des termes incombant à une personne isolée, j'ai quand même voulu vérifier, et me rassurer, en allant consulter le site internet de La Poste. Que nenni ! « Vous souhaitez envoyer une lettre ou des documents ailleurs qu'en France ? C'est possible avec La Poste. États-Unis, Chine ou même Italie, peu importe la destination, votre courrier ou votre petit paquet arrivera à bon port avec nos timbres destinés à l'étranger. » C'est dit, c'est écrit.

(...)

Peu importe ? Eh bien, non, il m'importe beaucoup au contraire de reconnaître et valoriser les liens qui se sont construits au fil des décennies depuis qu'un certain Robert Schuman suivi par d'autres a initié le chemin de la réconciliation franco-allemande et de la construction de ce qui allait devenir l'Union.

Il m'importe que le voyage d'une lettre soit aussi facilité que celui de son auteur, et que surtout nos concitoyens européens ne soient pas identifiés comme vivant « à l'étranger ». Non, nous sommes voisins, et c'est de les considérer étrangers qui serait étrange.

Il m'importe qu'au-delà du surcoût imposé l'affranchissement postal corresponde à une réalité et ne déconstruise pas l'appartenance à notre communauté de destin, et ne devienne pas tout bonnement « timbré ».

Des symboles plus que symboliques.

Plus grave finalement, à l'inverse de tout le travail de construction européenne, voilà qu'au travers d'une politique tarifaire nationale de timbres postaux sont revendiquées des frontières dès le franchissement du Rhin, de la mer d'Iroise ou des Pyrénées !

Si la traversée de la Manche nous conduit aujourd'hui sur le territoire de la Perfide Albion dont les habitants ont fait un certain choix en 2016, qui leur a fait faire au minimum un pas de côté vis-à-vis de la famille européenne avec les conséquences qui en découlent, comment concevoir que la mer d'Iroise qui relie Bretons et Irlandais soit dénaturée en devenant un passage de perte de sens de notre communauté ? Comment accepter que la traversée des Alpes suffise à bafouer nos repères historiques quand on se souvient qui furent les pays signataires en 1951 du Traité de Paris ?

Il doit bien rigoler, le Mont-Blanc...

J'entends déjà l'argumentation soulignant que ces décisions tarifaires relèvent de compétences nationales ; certes, mais sans le courage, la force et l'audace des visionnaires – et nationaux – Pères fondateurs, serions-nous arrivés aujourd'hui à la libre circulation des personnes et des biens ?

Sans Jacques Delors, serions-nous aujourd'hui dans cette avancée économique et monétaire reconnue unanimement ? « On n'affronte pas le présent et on ne construit pas l'avenir si on n'a pas de mémoire », rappelle Laurent Marchand citant l'ancien président de la Commission européenne*.

C'est par des actions concrètes que l'Europe se construit, et c'est par des actes du quotidien qu'elle donne à voir. Autant sinon plus que les grands discours, les symboles jouent un rôle fondamental dans la perception que se fait chacun des citoyens. Et c'est à nos gouvernants de s'y atteler. Il n'y a pas de petites causes, uniquement des causes justes.

Cap ou boussole, reprenons les rênes de notre destin, il y va des enjeux fondamentaux en cette année européenne 2024 qui s'ouvre à nous.

Alors en cette période de vœux, j'ose celui d'un tarif unique pour les envois postaux au sein de l'UE. Avec l'idée d'un timbre spécifique, un timbre européen.

Une suggestion d'illustration ? Un timbre à l'effigie de Jacques Delors.

Ce serait bien la moindre des choses.

Faites-nous part de vos projets, de vos initiatives:
contact@aede-france.org

Rejoignez-nous !

Bulletin d'adhésion à la section française de l'AEDE – Année 2024

NOM (en capitales) : Prénom :
Adresse personnelle :
Code postal et ville :
Région :
Téléphone :
E-mail :
Statut professionnel :
Etablissement ou organisme :
Déclare vouloir adhérer à l'AEDE-France pour l'année 2024
Date : Signature :

- Adhésion individuelle : 30 €
- Adhésion couple : 40 €
- Adhésion étudiant ou personne non salariée : 15 €
- Adhésion Établissement : 50 €
- Tarif réduit pour individuel faisant partie d'un établissement adhérent : 25 €
- Je souhaite faire un don de.....€ pour contribuer aux actions de l'association

Ci-joint un chèque de €, à l'ordre de AEDE-France
Pour les établissements, émettre un bon de commande, qui
donnera lieu à facturation.

Bulletin d'adhésion à retourner, accompagné du (ou des) titre(s)
de paiement, à :

Michel HAREL
INSPÉ de l'académie de Limoges
209, boulevard de Vanteaux
87036 Limoges – cedex



**Mouvement
Européen**
France

Adhésion optionnelle au Mouvement européen – tarif préférentiel

Déclare vouloir adhérer au Mouvement européen-France au tarif préférentiel de 40
€
Date : Signature :

Ci-joint un chèque de 40 € à l'ordre du Mouvement européen-France

Agréée au titre des « associations éducatives complémentaires de l'enseignement public »
et des « associations Jeunesse et éducation populaire »
AEDE-France –29, avenue de Villiers 75017 PARIS
<http://www.aede-france.org>



**Vous pouvez également
régler votre cotisation
par virement :**
IBAN : FR76 3000 3035
0800 0500 2568 584
BIC-ADRESSE SWIFT :
SOGEFRPP